



DISTRICT DE VENDEE DE FOOT- BALL

Commission Départementale du Football Diversifié Cellule Futsal

PROCÈS-VERBAL N° 1 – SAISON 2020/2021

Réunion du : JEUDI 2 JUILLET 2020

Membres Présents : Florent Brunet – Céline Planchet – Wilfried Hamon – Jérémy Savineau – Maxime Blanc – Maxime Eveillé – Christian Guibert (Pôle Compétition) – Adrien Remaud (CTD DAP)

Membres Excusés : José Chaurin

1/ Accueil

Tour de table des membres présents

2/ Pôle Compétition

- Bilan des championnats seniors masculins
- La Cellule prend connaissance des informations suivantes :
 - Arrêt de la section futsal du club de Coëx,
 - Création d'une seconde équipe pour les clubs de Falleron et de La Roche Futsal,
 - Création d'une section futsal au sein du club de Venansault,
 - Rapprochement des clubs de Soullans (Futsal) et de Challans (Foot) et de Falleron (Futsal) et de Falleron (Foot) en vue d'éventuels projets de fusion pour la saison 2021-2022

- Proposition des groupes pour la saison prochaine :

Division 1 : 8 clubs

Les Robretières 1 / Soullans 1 / FC Montaigu 2 / La Roche Futsal 1 / Les Sables 1 / Aubigny 1 / Falleron 1 / Sallertaine 2

Division 2 : 9 clubs

Grosbreuil 1 / Les Herbiers 1 / Brétignolles 1 / L'Ile d'Elle- Chaillé 2 / le Poiré 2 / Les Achards 2 / Les Sables 2 / Pouzauges 2 / Soullans 2

Division 3 : 10 clubs

Bouaine 1 / La Tranche 1 / Montaigu 3 / Les Robretières 2 / Les Sables 3 / Soullans 3 / Les Sables 4 / Falleron 2 / La Roche Futsal 2 / Venansault 1

- Arbitre Officiel :

2 arbitres + 2 formés en cours de saison.

Projection saison 2020-2021 : 3 arbitres (1 départ hors département)

Une réflexion est menée par le Comité Directeur du District de Vendée de Football pour amener les clubs vers une obligation envers les clubs à savoir : 1 arbitre futsal pour les clubs de D1.

- Question : quel est le statut de l'arbitrage entre club libre et club spécifique ?

- Proposition de la cellule futsal :

- Orienter les arbitres de foot herbe vers le futsal (complément à l'arbitrage Foot, moins de contraintes par rapport le week-end)
- Pour les clubs libres, une équipe futsal d'un club libre compte pour 1 dans le statut de l'arbitrage au niveau départemental (obligation sur les clubs libres)
- Vidéo promotionnelle à destination des arbitres officiels et des clubs de futsal pour la formation des arbitres (voir avec le service communication ?)

- Dirigeants Capacitaires en Arbitrage Futsal :

2 formations réalisées (Les Sables et Coëx) => 40 stagiaires

A prévoir deux sessions Dirigeants Capacitaires en Arbitrage Futsal aux vacances de la Toussaint (en attente des disponibilités des formateurs).

3/ Pôle Développement

Retour de la visioconférence entre les Conseillers Techniques et le référent régional Futsal (cf document joint au mail)

A noter :

- Un point sur les effectifs licenciés
- Le plan de développement futsal pour la prochaine mandature
- L'offre de pratique féminine (voir avec Coralie)

- Les terrains de futsal extérieurs
- Le PPF et ses priorités pour 2020-2021
- Les actions de formation
- La feuille de route pour la saison 2020-2021

Prochaine réunion : Vendredi 11 Septembre 2020

Responsable Cellule Futsal
Maxime Eveillé

Le secrétaire de séance
Florent Brunet